

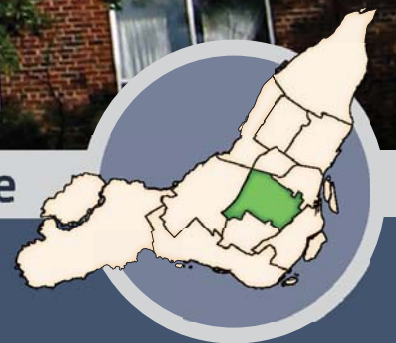
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS de la Montagne



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achimsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-663-3 (ensemble)
ISBN 978-2-89494-999-3 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-000-1 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

En bref...

- Bien que la population, dans son ensemble, vit dans des zones où les conditions matérielles sont des plus favorables, on remarque que les situations extrêmes se côtoient dans le CSSS de la Montagne. En effet, le territoire du secteur de CLSC de Parc-Extension est le plus défavorisé de l'île sur le plan matériel alors que celui du CLSC Métro est le plus favorisé.
- Les concentrations de personnes vivant dans des conditions les plus défavorables matériellement sont les plus présentes dans les voisinages de Parc-Extension (100 %) et de Plamondon (40 %).
- La majorité des résidents du CSSS demeure dans des aires où les conditions sociales sont des plus favorables (quintiles 1 et 2). Toutefois le voisinage Métro-Est, dans le secteur Métro, connaît la plus forte concentration de personnes (67 %) habitant dans des aires où les conditions sont les plus défavorables socialement.
- Le profil de défavorisation combinée (soit des conditions matériellement et socialement plus défavorables) est peu représenté. Ces conditions sont concentrées dans le voisinage de Plamondon : plus de la moitié des résidents du CSSS qui combinent la défavorisation matérielle et sociale s'y concentrent.
- Ce sont plutôt les profils de conditions matériellement plus défavorables (non socialement) et de conditions matériellement et socialement plus favorables qui sont surreprésentés par rapport à Montréal.
- La situation de la défavorisation matérielle et sociale a peu évolué entre 2001 et 2006.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS de la Montagne

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

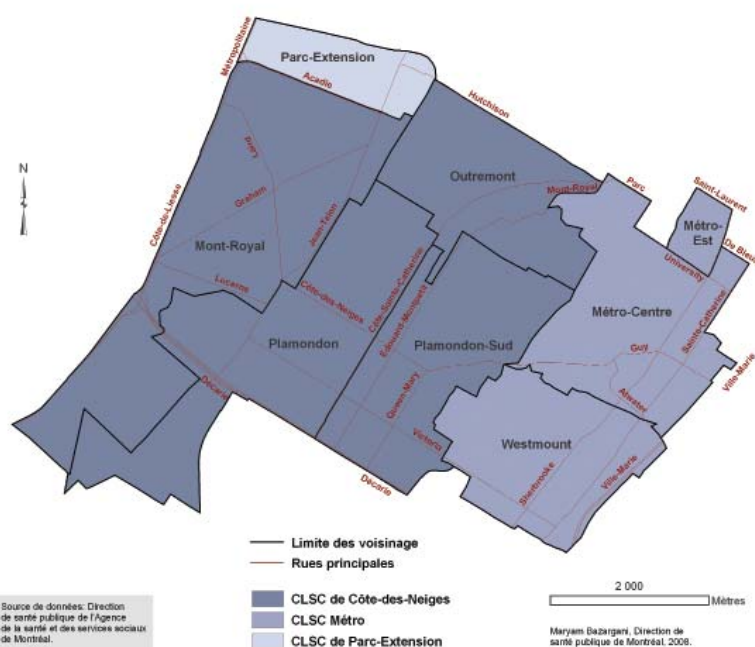
La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages
de la Montagne, 2006



¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

REGARD SUR LA DÉFAVORISATION EN 2006

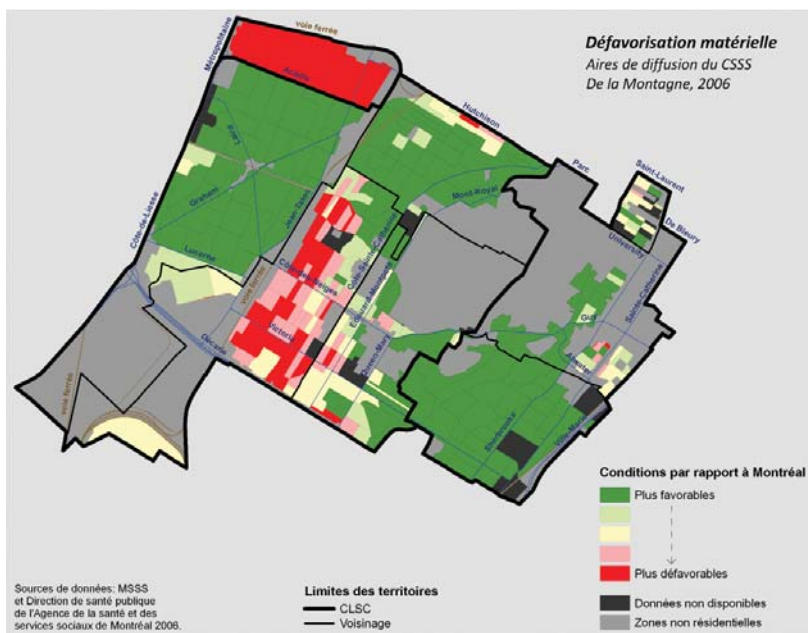
La défavorisation matérielle en 2006

Un peu plus de la moitié de la population du CSSS réside dans un secteur où les conditions matérielles sont les plus favorables (quintile 1 et 2, en vert sur la carte).

Le secteur de CLSC de Parc-Extension est le plus défavorisé matériellement du CSSS ; comme l'illustre la carte, la totalité de la population (30 261 personnes) vit dans les conditions les plus défavorables (quintile 5, en rouge).

Dans le secteur de CLSC de Côte-des-Neiges, les zones les plus défavorisées matériellement se concentrent dans le voisinage de Plamondon. Dans ce territoire, 40 % de la population (20 901 personnes) habite dans un secteur où les conditions matérielles sont les plus défavorables (quintile 5). En considérant également le quintile 4, c'est 72 % des résidents de ce voisinage qui vivent dans des conditions les plus défavorables. À l'opposé, dans les voisinages de Mont-Royal, d'Outremont et de Plamondon-Sud, la majorité de la population demeure dans une aire où les conditions sont les plus favorables matériellement (quintiles 1 ou 2).

Le secteur de CLSC Métro connaît généralement une situation favorable. Près de 60 % de la population demeure dans des aires considérées les plus favorisées. C'est dans le voisinage de Métro-Centre que l'on retrouve le pourcentage le plus élevé de personnes vivant dans des conditions les plus défavorables (quintiles 4 et 5), soit 23 % ou 6 283 résidents.

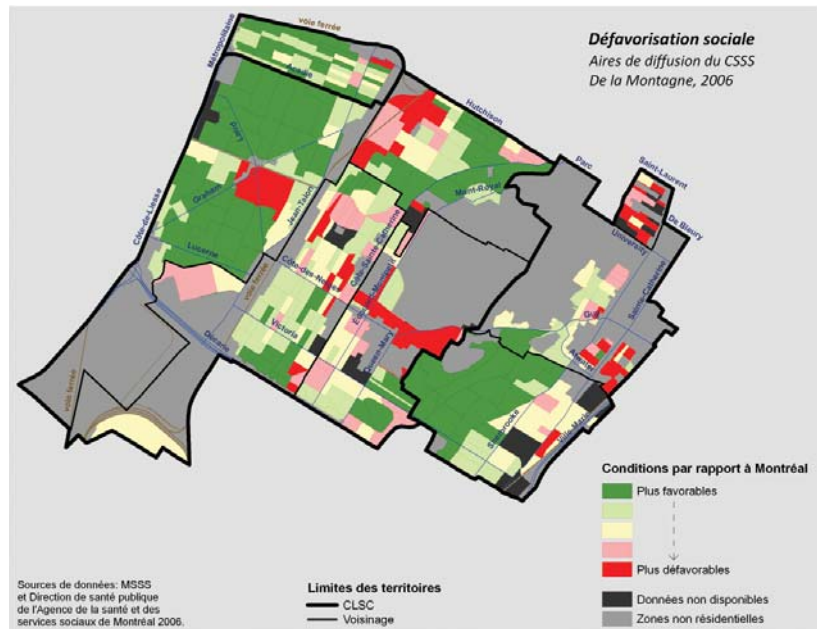


La défavorisation sociale en 2006

La moitié de la population du CSSS de la Montagne vit dans des aires caractérisées par les conditions sociales les plus favorables (quintiles 1 et 2), une situation légèrement plus avantageuse que celle qui caractérise l'ensemble de la région montréalaise.

Bien que très défavorisé matériellement, le secteur de CLSC de Parc-Extension connaît des conditions socialement plus favorables ; plus de 80 % de la population réside dans un milieu où les conditions sociales sont parmi les plus favorables de Montréal (1^{er} ou 2^{ème} quintile).

Le voisinage de Métro-Est, dans le secteur Métro, regroupe la plus grande part de gens demeurant dans une zone où les conditions sociales sont les plus défavorables (en rouge sur la carte), soit 67 % (4 560 personnes). Toutefois, en nombre, les voisinages de Métro-Centre dans ce même secteur et de Plamondon-Sud dans le secteur Côte-des-Neiges comptent davantage de personnes vivant dans ces conditions de défavorisation sociale, soit 6 450 personnes et 8 969 personnes respectivement.



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Le CSSS de la Montagne se classe relativement bien parmi les 12 CSSS montréalais, soit au 4^{ième} rang en ce qui concerne la composante matérielle et au 5^{ième} rang pour la composante sociale.

Le classement des secteurs de CLSC présente de plus grands écarts du côté de la défavorisation matérielle que de la défavorisation sociale. Le secteur de Parc-Extension se trouve être le plus défavorisé matériellement de Montréal tandis que le secteur Métro est au premier rang des plus favorisés. Le contraste entre les voisinages se remarque d'autant plus, avec deux voisinages situés aux extrêmes : Westmount au premier rang et Parc-Extension au dernier.

Le classement est moins contrasté entre les secteurs de CLSC sur le plan de la défavorisation sociale, quoique celui de Parc-Extension soit beaucoup moins défavorisé que les autres et que certains voisinages présentent des situations extrêmes, par exemple Mont-Royal en 5^{ième} position et Métro-Est dans la 109^{ième}.

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
CSSS de la Montagne	4	5
CLSC de Côte-des-Neiges	7	9
Mont-Royal	6	5
Outremont	8	41
Plamondon-Sud	33	65
Plamondon	94	40
CLSC Métro	1	13
Métro-Est	42	109
Métro-Centre	19	72
Westmount	1	19
CLSC de Parc-Extension	29	4
Parc-Extension	111	16

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Les profils dominants de conditions de défavorisation

Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

Cette carte représente de façon simultanée la défavorisation matérielle et sociale, afin de voir les zones où les populations sont parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui combinent désavantages matériels et fragilité du réseau social, des facteurs associés à une moins bonne santé.

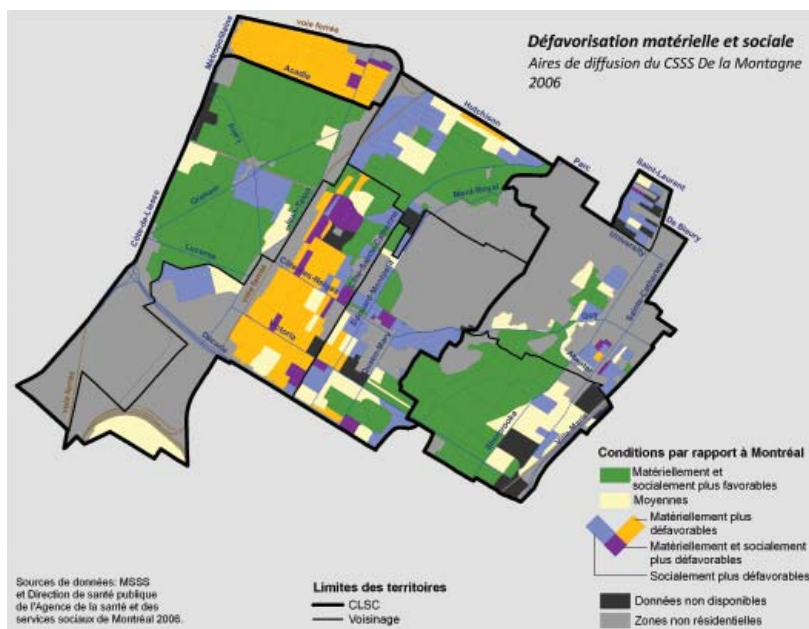
Par rapport à la situation montréalaise, on retrouve dans le territoire du CSSS une surreprésentation du profil de conditions matériellement plus défavorables (30 % comparativement à 24 %).

Ce profil est bien présent dans le secteur de CLSC de Parc-Extension où 93 % de la population (plus de 28 000 personnes) demeure dans une zone marquée par la défavorisation matérielle principalement. Dans le secteur de CLSC de Côte-des-Neiges, ce type de conditions est principalement concentré dans le voisinage de Plamondon où plus de la moitié de la population (27 514 résidents) est concernée.

Le profil des conditions matériellement et socialement plus favorables est également plus représenté sur le territoire. La part de résidents habitant de tels milieux est particulièrement élevée dans les voisinages de Mont-Royal (80 %), de Westmount (60 %) et d'Outremont (30 %).

En partie en raison de la taille importante de sa population, le secteur de CLSC de Côte-des-Neiges regroupe la plupart des personnes du CSSS vivant dans des aires combinant la défavorisation matérielle et sociale, soit 11 912 résidents sur les 17 852 personnes les plus défavorisées matériellement et socialement du CSSS. Néanmoins la proportion de résidents de ce secteur vivant dans des conditions de défavorisation combinée est moins élevée (10 %) relativement à Montréal (16 %). Les personnes les plus défavorisées sous les deux plans sont essentiellement localisées dans le voisinage de Plamondon où l'on retrouve 20 % de la population ou 10 365 personnes vivant dans ces conditions et, dans une moindre mesure, dans celui de Métro-Centre (13 % ou 3 364 résidents).

Le profil de conditions socialement plus défavorables touche surtout le secteur de CLSC Métro, 33 % des résidents de ce secteur vivant dans une aire associée à ce profil. Ce pourcentage augmente à 78 % dans le voisinage de Métro-Est. Toutefois, le nombre de résidents concernés par ce profil de conditions socialement plus défavorables est le plus important dans le voisinage de Plamondon-Sud (13 735 personnes).



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

La situation entre 2001 et 2006 est restée assez stable, autant du côté de la défavorisation matérielle que sociale. Pour le CSSS, la proportion de personnes demeurant dans des aires où les conditions sont les plus défavorables matériellement (quintile 5) a très légèrement diminué, de 29 % à 27 %. Cependant, le pourcentage de personnes vivant dans les conditions associées au 4^{ième} quintile de la défavorisation a augmenté de 9 % à 12 %. Le nombre de résidents touché par des conditions de défavorisation matérielle, si on considère ensemble ces deux catégories, a très peu augmenté (79 769 en 2001 et 80 608 personnes en 2006).

L'évolution a été similaire dans le secteur de CLSC de Côte-des-Neiges où la part de personnes résidant dans les conditions matérielles les plus défavorables (5^{ième} quintile) a diminué de 23 % à 18 % mais où le pourcentage de résidents des zones associées au 4^{ième} quintile de la défavorisation matérielle a connu une hausse de cinq points de pourcentage (de 12 % à 17 %). En considérant les deux catégories, le pourcentage de personnes vivant dans des conditions défavorables matériellement

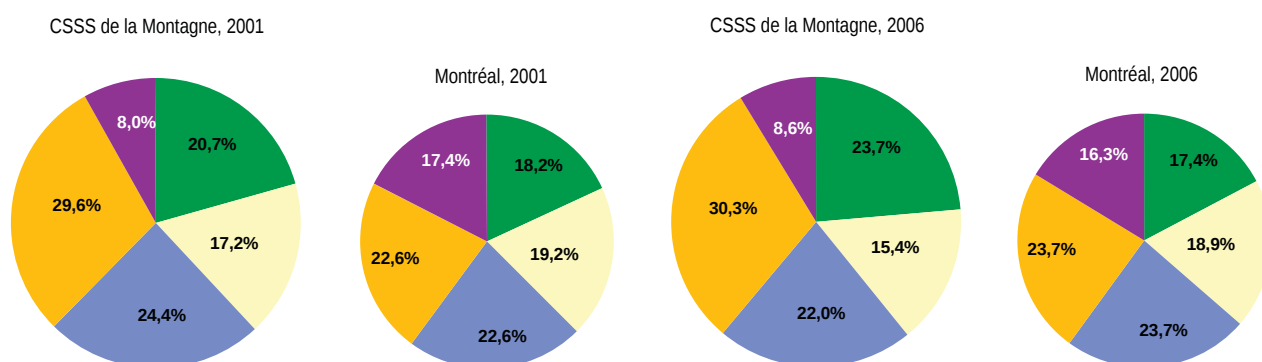
2 Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

est toutefois demeuré identique en 2001 et en 2006, soit 35 %, pour un nombre également similaire autour de 43 500 résidents.

En ce qui concerne les conditions sociales, il y a globalement moins de défavorisation sociale dans le CSSS en 2006 qu'en 2001. En fait, bien qu'il y ait un peu plus de personnes concernées par les conditions les plus défavorables socialement (quintile 5), un peu plus de 33 000 résidents en 2006 comparativement à 29 391 en 2001, il y en a moins dans la catégorie associée au quatrième quintile, soit 30 363 résidents en 2006 comparativement à 39 419 en 2001.

On note plutôt pour le CSSS et ses secteurs de CLSC une hausse de la proportion de personnes vivant dans les conditions les plus favorables socialement (quintiles 1 et 2).

Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006

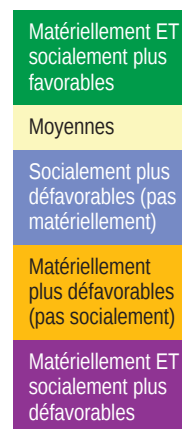


À l'échelle du CSSS, les proportions de personnes dans chacun des profils de conditions n'ont pas beaucoup varié entre 2001 et 2006.

C'est dans le secteur de CLSC Métro que l'on note le plus de changement dans la répartition des différents profils (voir les données présentées dans les tableaux en annexe). D'abord, le pourcentage de gens vivant dans les conditions favorables sous les deux plans a augmenté de 24 % à 31 %. Ensuite, on note que la proportion et le nombre de personnes vivant dans les conditions de défavorisation combinée, sociale et matérielle, ont un peu augmenté, passant de 5 % ou 2 665 personnes à 8 % ou 3 909 personnes.

Dans le voisinage de Métro-Centre, notamment, le profil des conditions matériellement et socialement plus défavorables concerne davantage de personnes en 2006 (3 364 résidents ou 13 % de la population) qu'en 2001 (1 238 résidents ou 5 % de la population).

Néanmoins dans ce même voisinage le profil de conditions socialement plus défavorables est moins représenté, la proportion de personnes touchées par ces conditions étant passée de 48 % à 37 %.



Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

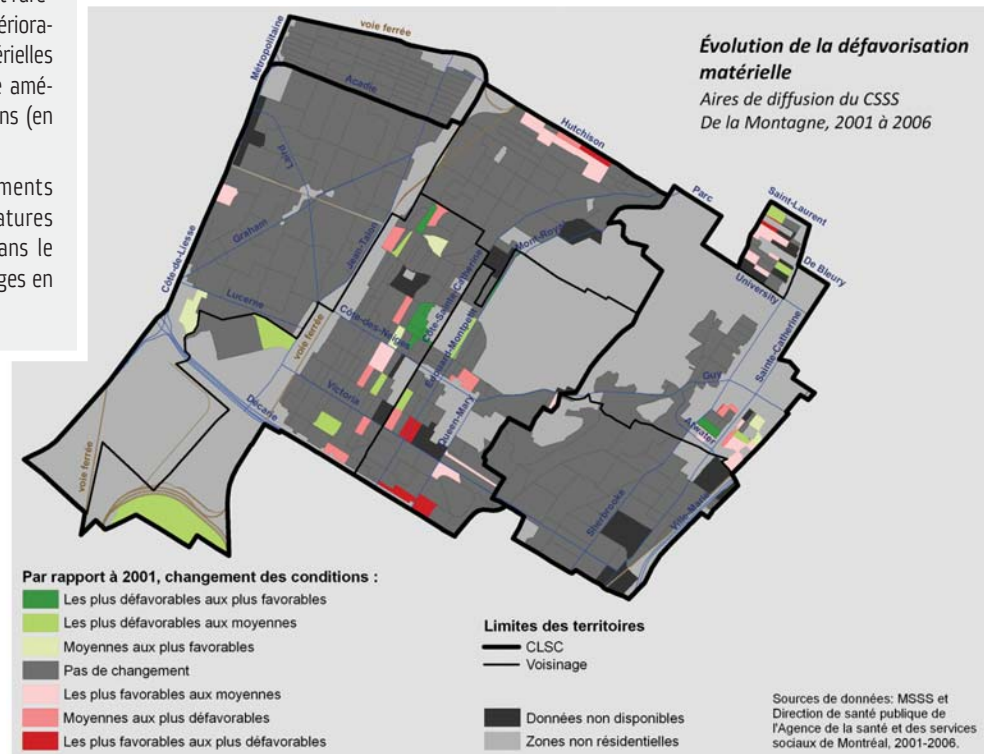
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge



Évolution globale de la défavorisation matérielle

Quelques constats

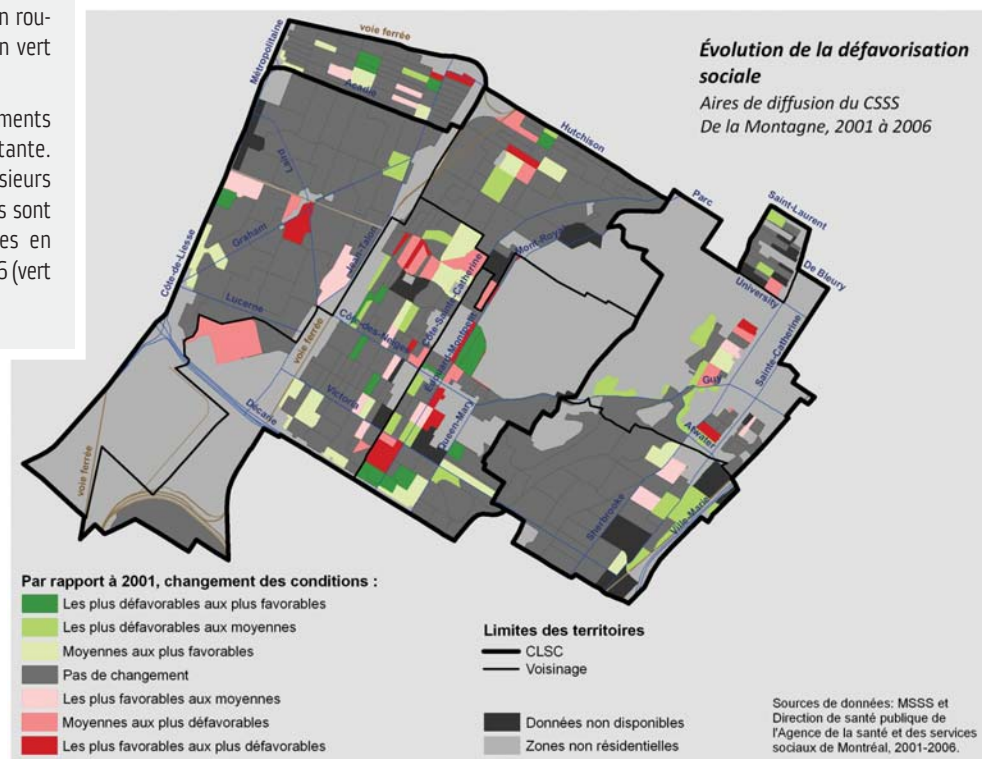
- Au plan de la défavorisation matérielle, le CSSS de la Montagne a connu peu de changements entre 2001 et 2006, comme en témoigne l'importance du gris foncé sur la carte.
- Les quelques changements observés se sont produits principalement dans les aires de diffusion localisées sur le territoire du CLSC de Côte-des-Neiges.
- Lorsque des changements sont observés, ceux-ci révèlent rarement une importante détérioration des conditions matérielles (en rouge foncé) ou une amélioration de ces conditions (en vert foncé).
- Les quelques changements sont de différentes natures et ils sont dispersés dans le secteur de Côte-des-Neiges en particulier.



Évolution globale de la défavorisation sociale

Quelques constats

- On observe moins de stabilité sur le plan de la défavorisation sociale que sur celui de la défavorisation matérielle.
- Encore là, les changements sont plutôt localisés dans le secteur du CLSC de Côte-des-Neiges.
- Dans l'ensemble du CSSS, on remarque quelques zones dispersées où il s'est produit un changement important, soit des aires qui sont passées des conditions les plus favorables aux plus défavorables (en rouge foncé) ou l'inverse (en vert foncé).
- Il y a aussi des changements de nature moins importante. Entre autres, il y a plusieurs zones dont les conditions sont passées de défavorables en 2001 à moyennes en 2006 (vert moyen).



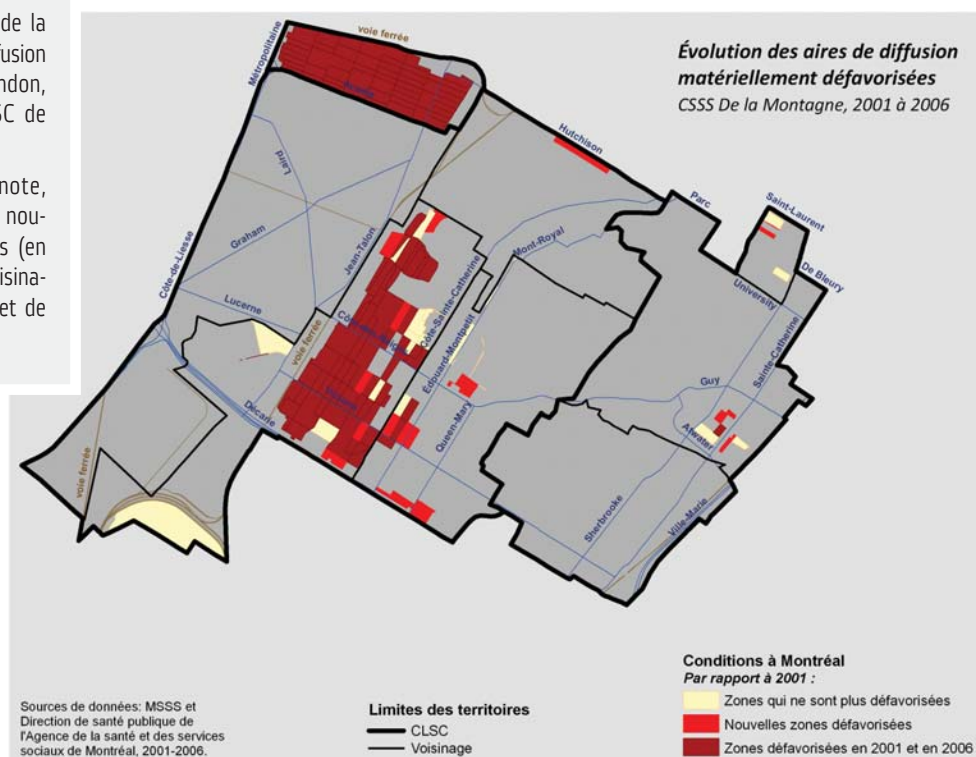
2. Les aires les plus défavorisées sont-elles toujours les mêmes?

La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

Évolution des aires les plus défavorisées matériellement

Quelques constats

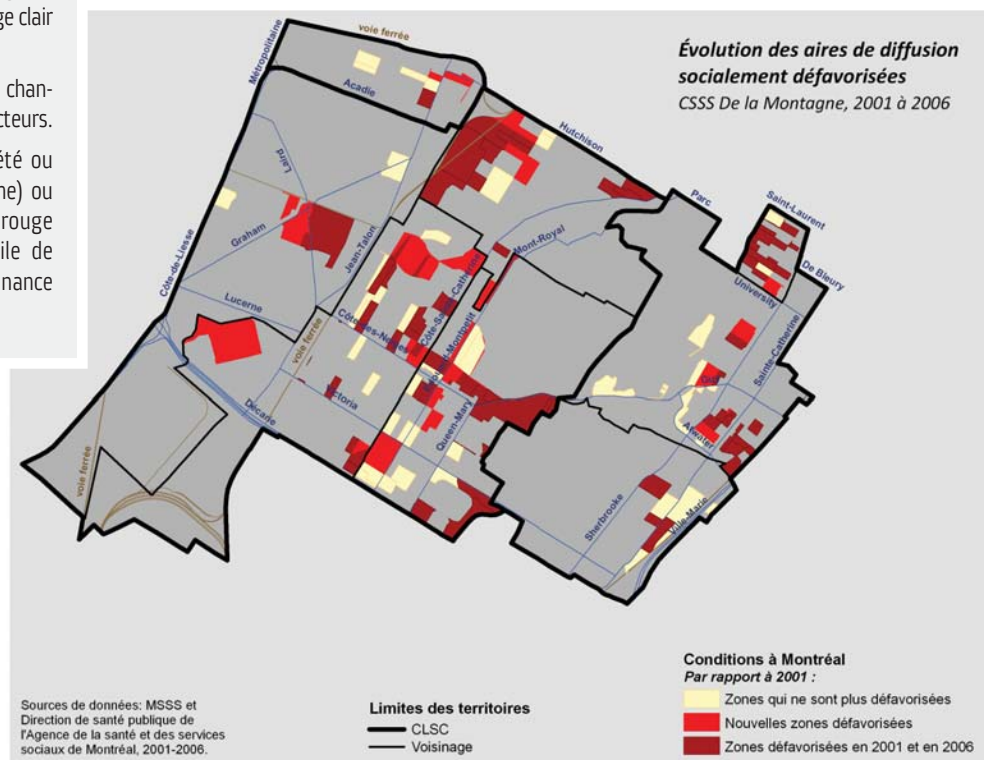
- Comme l'illustre la carte, presque toutes les aires défavorisées matériellement en 2001 le sont toujours en 2006 (en rouge foncé).
- Toutes les aires du secteur du CLSC de Parc-Extension demeurent dans les conditions les plus défavorables matériellement en 2006.
- C'est le cas également de la majorité des aires de diffusion du voisinage de Plamondon, dans le secteur du CLSC de Côte-des-Neiges.
- Dans ce secteur, on note, de plus, la présence de nouvelles aires défavorisées (en rouge clair), dans les voisinages de Plamondon-Sud et de Plamondon.



Évolution des aires les plus défavorisées socialement

Quelques constats

- Globalement, le territoire du CSSS présente plus de changements de conditions sur le plan social que sur le plan matériel, comme en témoignent les petites taches de rouge clair et de jaune.
- Il y a de petites zones de changement dans tous les secteurs.
- Ces changements ont été ou bien favorables (en jaune) ou bien défavorables (en rouge clair) mais il est difficile de conclure à une prédominance de l'un ou l'autre.



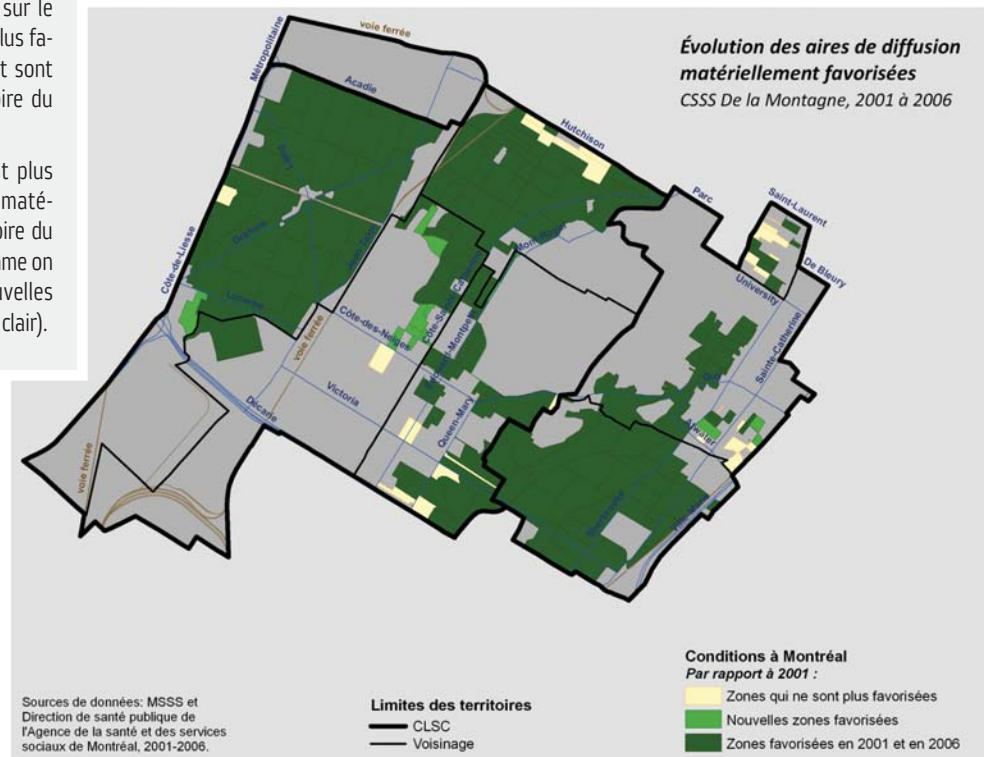
3. Les aires les plus favorisées sont-elles toujours les mêmes?

La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

Évolution des aires les plus favorisées matériellement

Quelques constats

- La majorité des aires de diffusion étaient favorisées matériellement en 2001 et le sont toujours en 2006.
- Les rares aires où des changements sont survenus sur le plan des conditions les plus favorables matériellement sont dispersées sur le territoire du CSSS.
- Très peu d'aires ne sont plus considérées favorisées matériellement dans le territoire du CSSS (en jaune) tout comme on trouve très peu de nouvelles aires favorisées (en vert clair).



Quelques constats

- Sur le plan des conditions sociales les plus favorables également, on observe plusieurs concentrations d'aires qui sont toujours les plus favorisées (en vert foncé).
- Comparativement à la composante matérielle, on trouve un peu plus d'aires qui ont changé de catégories sur le plan de la défavorisation sociale.
- La plupart des changements concernent la présence de nouvelles aires où les conditions sociales sont les plus favorables (en vert clair). Plusieurs de ces aires se trouvent dans le secteur de CLSC de Côte-des-Neiges.

- Sur le plan des conditions sociales les plus favorables également, on observe plusieurs concentrations d'aires qui sont toujours les plus favorisées (en vert foncé).
- Comparativement à la composante matérielle, on trouve un peu plus d'aires qui ont changé de catégories sur le plan de la défavorisation sociale.
- La plupart des changements concernent la présence de nouvelles aires où les conditions sociales sont les plus favorables (en vert clair). Plusieurs de ces aires se trouvent dans le secteur de CLSC de Côte-des-Neiges.

Tableaux

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2006

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions plus favorables		<----->						Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20	1 776 577
CSSS de la Montagne	80 645	39	24 003	12	21 914	11	24 697	12	55 911	27	207 170
CLSC de Côte-des-Neiges	50 748	41	15 829	13	14 953	12	20 920	17	22 599	18	125 049
Mont-Royal	17 367	89	1 796	9	447	2	0	0	0	0	19 610
Outremont	15 853	72	2 501	11	2 744	12	659	3	407	2	22 164
Plamondon-Sud	12 702	42	5 360	18	7 948	26	3 283	11	1 291	4	30 584
Plamondon	4 826	9	6 172	12	3 814	7	16 978	32	20 901	40	52 691
CLSC Métro	29 897	58	8 174	16	6 961	13	3 777	7	3 051	6	51 860
Métro-Est	1 303	19	1 571	23	3 400	50	545	8	0	0	6 819
Métro-Centre	10 992	41	5 728	22	3 561	13	3 232	12	3 051	11	26 564
Westmount	17 602	95	875	5	0	0	0	0	0	0	18 477
CLSC de Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	0	0	30 261	100	30 261
Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	0	0	30 261	100	30 261

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions plus favorables		<----->						Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20	1 776 577
CSSS de la Montagne	49 712	24	54 678	26	39 363	19	30 363	15	33 054	16	207 170
CLSC de Côte-des-Neiges	27 913	22	33 348	27	23 352	19	20 196	16	20 240	16	125 049
Mont-Royal	12 397	63	3 666	19	1 963	10	0	0	1 584	8	19 610
Outremont	6 610	30	3 336	15	3 391	15	3 798	17	5 029	23	22 164
Plamondon-Sud	1 952	6	6 362	21	6 988	23	6 313	21	8 969	29	30 584
Plamondon	6 954	13	19 984	38	11 010	21	10 085	19	4 658	9	52 691
CLSC Métro	8 050	16	9 895	19	12 965	25	9 126	18	11 824	23	51 860
Métro-Est	0	0	0	0	934	14	1 325	19	4 560	67	6 819
Métro-Centre	1 159	4	5 664	21	6 451	24	6 840	26	6 450	24	26 564
Westmount	6 891	37	4 231	23	5 580	30	961	5	814	4	18 477
CLSC de Parc-Extension	13 749	45	11 435	38	3 046	10	1 041	3	990	3	30 261
Parc-Extension	13 749	45	11 435	38	3 046	10	1 041	3	990	3	30 261

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16	1 776 577
CSSS de la Montagne	49 032	24	31 965	15	45 565	22	62 756	30	17 852	9	207 170
CLSC de Côte-des-Neiges	33 105	26	19 901	16	28 524	23	31 607	25	11 912	10	125 049
Mont-Royal	15 616	80	2 410	12	1 584	8	0	0	0	0	19 610
Outremont	6 690	30	5 581	25	8 827	40	1 066	5	0	0	22 164
Plamondon-Sud	5 294	17	6 981	23	13 735	45	3 027	10	1 547	5	30 584
Plamondon	5 505	10	4 929	9	4 378	8	27 514	52	10 365	20	52 691
CLSC Métro	15 927	31	12 064	23	17 041	33	2 919	6	3 909	8	51 860
Métro-Est	0	0	934	14	5 340	78	0	0	545	8	6 819
Métro-Centre	4 805	18	5 550	21	9 926	37	2 919	11	3 364	13	26 564
Westmount	11 122	60	5 580	30	1 775	10	0	0	0	0	18 477
CLSC de Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	28 230	93	2 031	7	30 261
Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	28 230	93	2 031	7	30 261

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2001

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions plus favorables		<----->								Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161
CSSS de la Montagne	83 223	39	28 610	14	20 262	10	18 818	9	60 951	29	211 864
CLSC de Côte-des-Neiges	51 037	41	17 925	14	13 198	10	15 168	12	28 401	23	125 729
Mont-Royal	18 233	92	1 035	5	581	3	0	0	0	0	19 849
Outremont	18 167	84	3 037	14	495	2	0	0	0	0	21 699
Plamondon-Sud	11 525	37	9 173	30	5 871	19	2 117	7	2 369	8	31 055
Plamondon	3 112	6	4 680	9	6 251	12	13 051	25	26 032	49	53 126
CLSC Métro	32 186	59	10 685	20	7 064	13	3 650	7	1 151	2	54 736
Métro-Est	2 839	27	4 042	39	1 537	15	1 947	19	0	0	10 365
Métro-Centre	12 156	47	5 667	22	4 929	19	1 703	7	1 151	4	25 606
Westmount	17 191	92	976	5	598	3	0	0	0	0	18 765
CLSC de Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	0	0	31 399	100	31 399
Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	0	0	31 399	100	31 399
Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions plus favorables		<----->								Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161
CSSS de la Montagne	47 488	22	46 028	22	49 538	23	39 419	19	29 391	14	211 864
CLSC de Côte-des-Neiges	26 260	21	27 266	22	31 483	25	23 194	18	17 526	14	125 729
Mont-Royal	10 418	52	6 295	32	1 022	5	2 114	11	0	0	19 849
Outremont	4 561	21	4 122	19	5 015	23	4 162	19	3 839	18	21 699
Plamondon-Sud	1 313	4	4 968	16	8 337	27	9 568	31	6 869	22	31 055
Plamondon	9 968	19	11 881	22	17 109	32	7 350	14	6 818	13	53 126
CLSC Métro	7 203	13	7 938	15	14 166	26	14 105	26	11 324	21	54 736
Métro-Est	0	0	0	0	1 562	15	4 409	43	4 394	42	10 365
Métro-Centre	896	3	4 048	16	7 145	28	7 582	30	5 935	23	25 606
Westmount	6 307	34	3 890	21	5 459	29	2 114	11	995	5	18 765
CLSC de Parc-Extension	14 025	45	10 824	34	3 889	12	2 120	7	541	2	31 399
Parc-Extension	14 025	45	10 824	34	3 889	12	2 120	7	541	2	31 399
Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions par rapport à Montréal										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS de la Montagne	43 869	21	36 463	17	51 763	24	62 722	30	17 047	8	211 864
CLSC de Côte-des-Neiges	30 480	24	22 681	18	28 999	23	31 848	25	11 721	9	125 729
Mont-Royal	16 132	81	1 603	8	2 114	11	0	0	0	0	19 849
Outremont	8 188	38	5 510	25	8 001	37	0	0	0	0	21 699
Plamondon-Sud	2 980	10	7 152	23	16 437	53	4 486	14	0	0	31 055
Plamondon	3 180	6	8 416	16	2 447	5	27 362	52	11 721	22	53 126
CLSC Métro	13 389	24	13 782	25	22 764	42	2 136	4	2 665	5	54 736
Métro-Est	0	0	1 042	10	7 376	71	520	5	1 427	14	10 365
Métro-Centre	3 192	12	7 281	28	12 279	48	1 616	6	1 238	5	25 606
Westmount	10 197	54	5 459	29	3 109	17	0	0	0	0	18 765
CLSC de Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	28 738	92	2 661	8	31 399
Parc-Extension	0	0	0	0	0	0	28 738	92	2 661	8	31 399

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec 